

Commune :  
LACANAU (214)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES  
-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Section : BV  
Feuille(s) : 000 BV 01  
Qualité du plan : P5 ou CP [40 cm]

Numéro d'ordre du document  
d'arpentage : 3048 A  
Document vérifié et numéroté le 02/09/2019  
A Bordeaux  
Par F. OTTERNAUD géomètre cadastre DGFIP  
pour le cadre A, en charge de la mission top  
Signé

CERTIFICATION  
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)  
Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sous signés (3)  
a été établi (1) :  
A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;  
B - En conformité d'un piquetage : \_\_\_\_\_ effectué sur le terrain ;  
C - D'après un plan d'arpentage ou bornage, dont copie ci-jointe, dressé  
le \_\_\_\_\_ par \_\_\_\_\_ géomètre à \_\_\_\_\_  
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées  
au dos de la remise 6463.  
A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

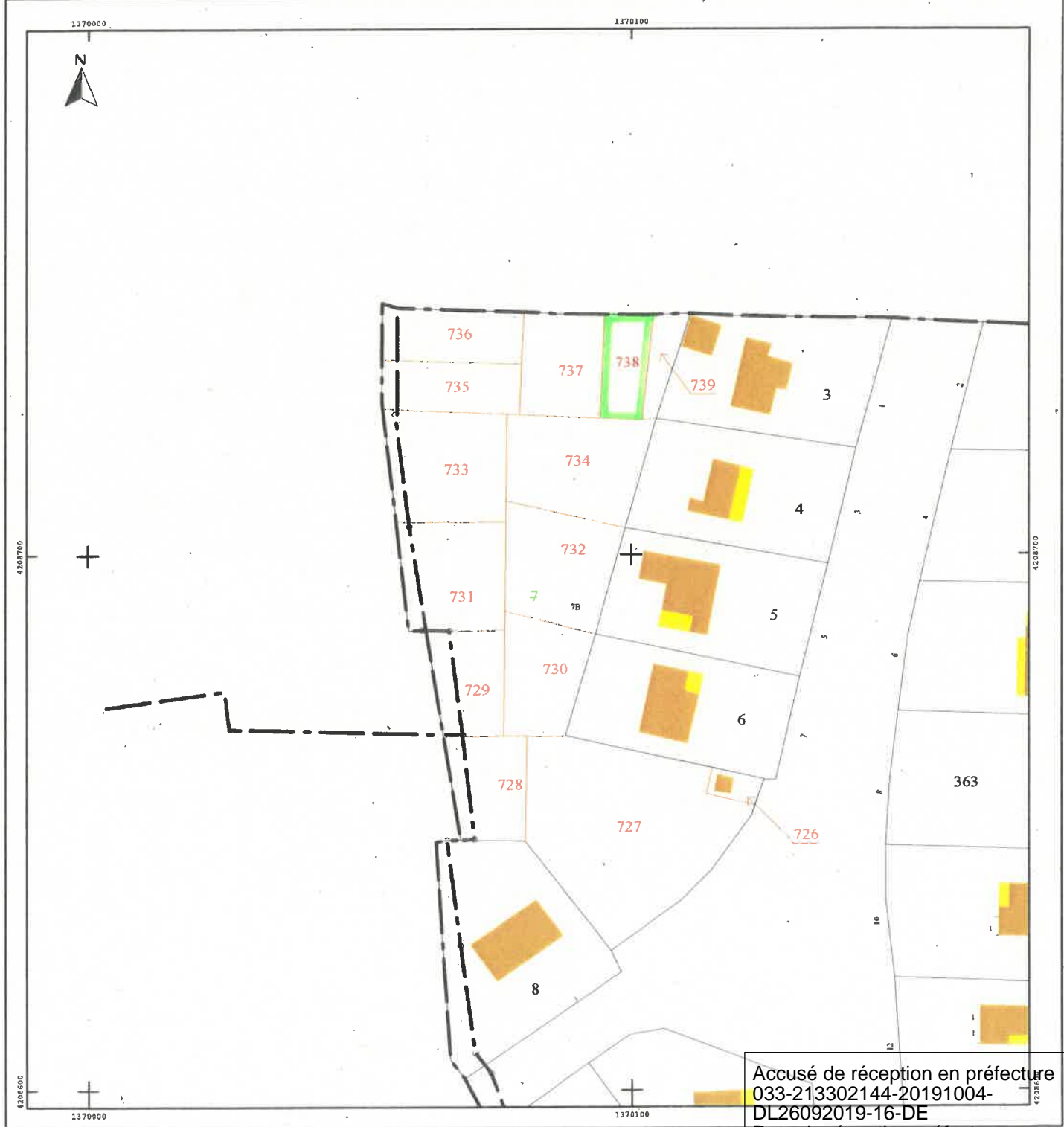
Echelle d'origine : 1/2000  
Echelle d'édition : 1/1000  
Date de l'édition : 02/09/2019  
Support numérique : \_\_\_\_\_

PTGC  
Cité Administrative - Boite 53  
Tour B - 14ème Etage  
Rue Jules Ferry  
33090 BORDEAUX  
Téléphone : 05.56.24.85.97  
Fax : 05 56 24 86 21

D'après le document d'arpentage  
dressé  
Par ABAC (2)  
Réf :  
Le

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.  
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...)  
(3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité espropriée, etc...)

**Modification selon les énonciations d'un acte public**



Accusé de réception en préfecture  
033-213302144-20191004-  
DL26092019-16-DE  
Date de réception préfecture :  
04/10/2019

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

Commune de LACANAU

# Propriété de la Commune de LACANAU

Sise Avenue Marie Curie et Rue Frédéric mistral

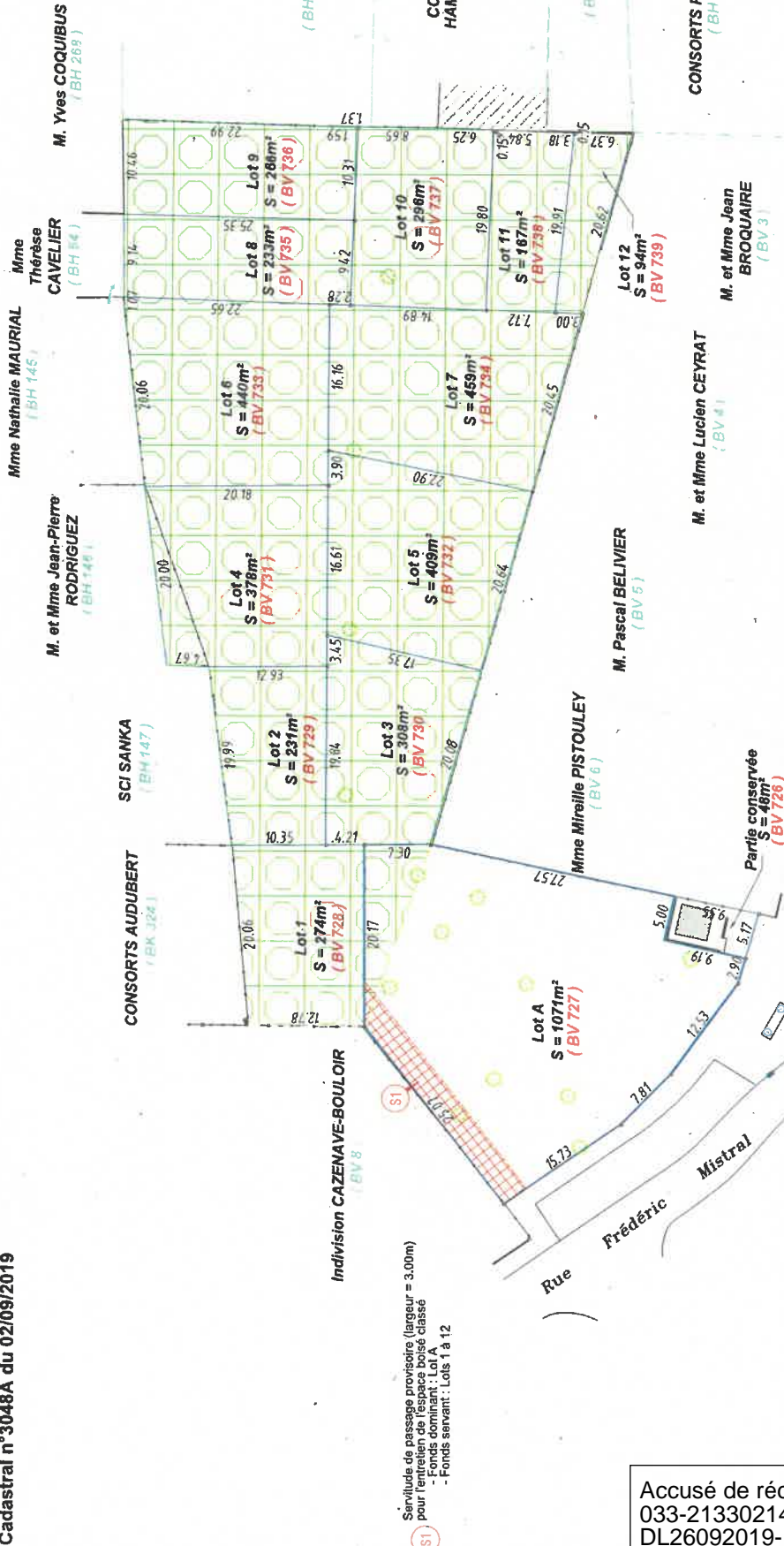
Ancienne Parcelle Cadastree Section BV numéro 7

Cadastrée Section BV numéros 726 à 739

d'après le Document Modificatif du Parcellaire

Cadastral n°3048A du 02/09/2019

# PLAN DE BORNAGE APRES DIVISION



## LEGENDE

- Bonne OGE ancien existante.
- Bonne OGE planimétrie nouvelle.
- (BV 61) Référence cadastrale.
- Application cadastrale figurative.
- Clôture grillagée.
- Limite de loi.
- Lampadaire.



JEAN-MARC NIAUSSAT  
 XAVIER de GOUVILLE  
 THIERRY NAVARRA  
 OLIVIER PACHEN

**Géo Aquitaine**  
 Géomètres-Experts  
 Au-delà de la mesure

33370 - 25 Boulevard de Foydeau - CS 30113 - Tél : 05 56 86 72 54 / Fax : 05 57 54 15 15  
 33130 - 24 Quai du Président Wilson - Tél : 05 56 49 42 64 / Fax : 05 57 12 82 45  
 33212 - 21 DUMES, BP 30253, 3 Rue Condorcet - Tél : 05 56 63 17 30 / Fax : 05 56 76 84 44  
 33260 - 40 Boulevard du Pyla - Tél : 05 57 15 74 12 / Fax : 05 57 54 15 75

Doossier n°:	A170509
Date:	Juillet 2019
Mis à jour le:	16/09/2019
Suivi par:	MHD
Responsable:	EG

**ECHELLE : 1/500**

Accusé de réception en préfecture  
 033-213302144-20191004-  
 DL26092019-16-DE  
 Date de réception préfecture :  
 04/10/2019